

Direction de l'Éducation
et de la Réussite de la
province Sud

55 rue Georges
Clémenceau
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
20 49 42
82.12.13

Télécopie :
20 30 20

Courriel :
emmanuel.blum@provin
ce-sud.nc

Affaire suivie par
Emmanuel BLUM

Nouméa, le 15 septembre 2026

Le bureau des collèges et des moyens

Objet : Collège de Kaméré – Remplacement de 3 portes doubles fracturées (salles informatiques C6, D7 et D8)

Madame, Monsieur,

La direction de l'éducation et de la réussite de la province Sud procède actuellement à une consultation pour la réalisation des prestations suivantes :

- Dépose des portes doubles alvéolaires actuelles des salles informatiques C6, D7 et D8, ainsi que des barres de renfort métalliques anti-effraction installées en intérieur ;
- Rebouchage des trous de fixation dans les murs et le bâti, avec reprise de la peinture murale au droit des zones rebouchées, dans la teinte existante ;
- Fourniture et pose de trois portes doubles neuves en bois âme pleine, sur mesure (1 vantail + 1 partie fixe avec crémones), en remplacement des portes alvéolaires déposées ;
- Récupération et repose sur les portes neuves des poignées, serrures, cylindres, crémones et paumelles existants ;
- Fourniture et pose d'un profil de recouvrement central anti-effraction ;
- Application d'une peinture spéciale boiserie en deux couches sur les portes neuves, dans une teinte à définir avec le maître d'ouvrage (la teinte actuelle peut être reproduite) ;
- Régages, essais de fonctionnement des nouvelles portes et nettoyage complet du chantier.

Les trois portes doubles, identiques, sont situées à l'étage du collège, dans les salles informatiques C6, D7 et D8 donnant sur la cour intérieure. Elles seront réalisées sur mesure aux dimensions des ouvertures existantes.

Elles devront présenter les caractéristiques minimales suivantes :

- Âme pleine ;
- Constitution : 1 vantail + 1 partie fixe avec crémones, identique pour les trois portes ;
- Chants en bois massif ou matériau équivalent, peints en finition ;
- Quincailleries (poignées, serrures, cylindres, crémones, paumelles) réemployées depuis les portes déposées ;
- Finition soignée, prête à l'emploi.

Toutes les parties en bois (chants, traverses, montants, renforts, découpes et usinages réalisés en atelier ou sur chantier) devront recevoir un traitement préventif insecticide et fongicide contre les termites, de type Xylophène ou équivalent, avant application de la peinture de finition.

Les quantités indiquées ci-dessus (trois portes doubles) devront être validées par l'entreprise lors de la visite des lieux. L'entreprise est réputée avoir pris connaissance de l'ensemble des prestations nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les travaux devront être réalisés exclusivement pendant la période des vacances scolaires d'octobre 2026, du samedi 10 au dimanche 25 octobre 2026. Si un délai d'approvisionnement pour la fabrication sur mesure des portes s'applique, l'entreprise devra l'indiquer dans son offre afin qu'il en soit tenu compte pour la période d'intervention.

Les offres seront analysées sur la base du seul critère du prix.

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours.

Compte tenu de la nature des prestations objet de la présente consultation et des contraintes techniques liées aux travaux, une visite du site est fortement recommandée préalablement à la remise de l'offre.

Une visite est organisée le **21/09/2026 à 9h00**. Les candidats souhaitant y participer doivent impérativement s'inscrire par courriel à l'adresse **des.gestion-college@province-sud.nc** au plus tard le **18/09/2026 à 16h00**.

Les candidats sont réputés avoir pris connaissance de l'ensemble des contraintes liées aux lieux d'exécution des prestations et en avoir tenu compte dans leur proposition.

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente consultation.

Si cette prestation vous intéresse, votre offre devra parvenir à la direction de l'éducation et de la réussite au plus tard le **28/09/2026 à 16h00** par courriel à l'adresse suivante : **des.gestion-college@province-sud.nc**.

Votre offre devra comporter les mentions suivantes :

- Nom de l'entreprise ;
- Numéro RIDET ;
- Montant HT, TGC et TTC (ou la mention « Franchise en base – TGC non applicable » le cas échéant) ;
- Prix unitaire par porte, en sus du prix global forfaitaire (bordereau de prix unitaires) ;
- Durée de la ou des garanties ;
- Délai d'approvisionnement et délai de réalisation des travaux.

Dans l'hypothèse où votre offre serait retenue, il est recommandé de joindre dès la remise de l'offre les documents suivants afin de faciliter l'instruction du dossier :

- Attestation CAFAT relative aux cotisations CAFAT ou RUAMM correspondant au dernier trimestre exigible ;
- Attestation fiscale réglementaire en vigueur ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle et décennale à jour ;
- Extrait RIDET ;
- Relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.